



Société Européenne au capital de 121.810.000 €
329 925 010 RCS PARIS
Siège social : 11, avenue du Colonel Bonnet 75016 PARIS

**APPROBATION
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 JUIN 2021
DE LA POLITIQUE DE REMUNERATION
DES MANDATAIRES SOCIAUX**

En application de l'article R.22-10-18 IV du Code de Commerce, l'Assemblée Générale Mixte du 24 juin 2021, tenue à huis clos, a approuvé, sans modification, la politique de rémunération des mandataires sociaux telle que présentée dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise comme suit :

RESOLUTION n°6

Approbation de la politique de rémunération du Président du Directoire conformément à l'article L.22-10-26 du Code de Commerce

Résultat du vote

Approuvée à 91,22%

RESOLUTION n°7

Approbation de la politique de rémunération des Membres du Directoire Directeurs Généraux conformément à l'article L.22-10-26 du Code de Commerce

Résultat du vote

Approuvée à 92,04%

RESOLUTION n°8

Approbation de la politique de rémunération des autres Membres du Directoire conformément à l'article L.22-10-26 du Code de Commerce

Résultat du vote

Approuvée à 92,04%

RESOLUTION n°9

Approbation de la politique de rémunération des membres du Conseil de Surveillance conformément à l'article L.22-10-26 du Code de Commerce

Résultat du vote

Approuvée à 98,74%